

SENSIBILISER AUX VALEURS DE L'ARBITRAGES ET LE SENS DES RESPONSABILITES QU'ELLES IMPLIQUENT

En quelques mots...

En lien avec les bénévoles, les arbitres, les éducateurs, les dirigeants le volontaire contribuera à promouvoir les valeurs véhiculées par l'arbitrage, notamment le respect, l'impartialité, l'équité, l'écoute, la maîtrise de soi, le fair-play et le sens des responsabilités.

Votre mission de Service Civique

Objectifs

Le volontaire de contribuer à instaurer un climat sportif fondé sur le respect des règles, des personnes et des décisions

Il n'aura pas vocation à remplacer les éducateurs, arbitres mais interviendra sur les aspects de sensibilisation, de communication et de promotion des valeurs citoyennes du sport

Actions

Le volontaire pourra notamment :

- Participer à des actions de sensibilisation sur le rôle, les missions et les responsabilités de l'arbitre.
- Contribuer à faire comprendre que l'arbitrage repose sur le respect des règles, des personnes et des décisions.
- Échanger avec les jeunes et les pratiquants sur les comportements attendus sur et autour des terrains.
- Sensibiliser les licenciés au fair-play, au respect des adversaires, des coéquipiers, des éducateurs et des arbitres.
- Participer à l'organisation d'ateliers, de rencontres ou de temps d'échanges autour de l'arbitrage, du respect et du fair-play.
- Proposer des animations pédagogiques adaptées aux différents publics, notamment aux enfants et aux adolescents.
- Valoriser l'engagement des arbitres et leur rôle dans le bon déroulement des rencontres.
- Participer à des temps de discussion permettant aux jeunes de mieux comprendre les difficultés et les responsabilités liées à la fonction d'arbitre.

- Contribuer à prévenir les comportements agressifs, les insultes, les contestations excessives et les incivilités dans le cadre sportif.
- Encourager les pratiquants à adopter une attitude responsable, y compris dans les situations de désaccord ou de frustration.
- Contribuer à la création et à la diffusion de supports simples de sensibilisation : affiches, présentations, messages, questionnaires, jeux ou outils pédagogiques.
- Participer à la communication des actions menées auprès des licenciés et des familles.
- Recueillir les avis et les retours des participants afin d'évaluer les actions réalisées et de proposer des améliorations.
- Participer à la préparation et au bilan des différentes actions avec les responsables de la structure.

Le volontaire pourra participer à la création ou à l'animation de différentes actions, par exemple :

- Atelier « Dans la peau d'un arbitre » : faire découvrir aux jeunes les responsabilités et les difficultés rencontrées par un arbitre.
- Jeux et quiz sur les règles et le fair-play afin de sensibiliser les jeunes de manière ludique.
- Temps d'échange avec des arbitres pour permettre aux licenciés de poser leurs questions et de mieux comprendre leur rôle.
- Campagne « Respectons l'arbitre » avec affiches et messages de sensibilisation dans les locaux et autour des terrains.
- Charte du fair-play élaborée avec les jeunes et affichée dans les espaces du club.
- Débriefings pédagogiques après certaines rencontres afin d'échanger sur les comportements observés et les valeurs à privilégier.
- Actions auprès des parents et accompagnateurs pour rappeler l'importance d'un comportement respectueux pendant les compétitions.
- Mise en valeur des comportements positifs en encourageant et en valorisant les joueurs, équipes ou supporters ayant fait preuve de fair-play.

Capacité d'initiative

Le volontaire ne remplace ni un éducateur diplômé, ni un enseignant, ni un salarié du District. Il participe aux actions, apporte son regard

Mon contact

BESTEL Bruno (Directeur) direction@marne.fff.fr

Pierre NAUDIN (Conseiller en développement associatif) pnaudin@marne.fff.fr

En pratique

- **1 volontaire** recherché
- Accessible **aux plus de 18 ans uniquement**
- **24h à 30h** par semaine
- **Public(s) bénéficiaire(s)** : Adultes